

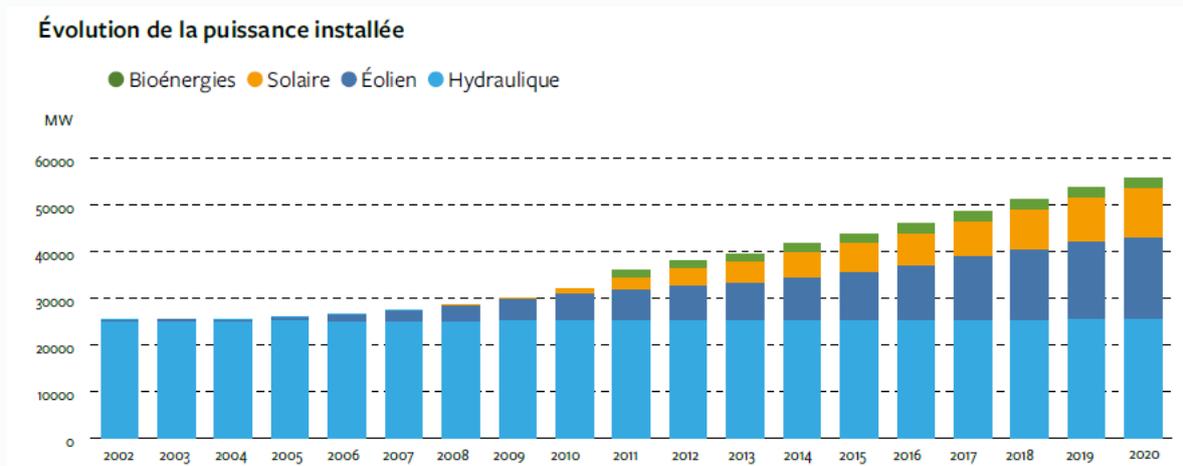
## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 février 2021

### La production d'électricité renouvelable atteint son plus haut niveau historique en 2020 et couvre désormais un quart de la consommation d'électricité en France métropolitaine

*Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020*

La puissance totale du parc électrique EnR – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque, et bioénergies confondus – s'élève, fin 2020 à 55 906 MW. Cela représente une hausse de 2 039 MW en 2020, les filières éolienne et solaire comptant respectivement pour 1 105 MW et 820 MW.



Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 26,9 % à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours de l'année 2020. Une progression de près de quatre points par rapport à l'année précédente (23,1 %) qui s'explique par une production renouvelable historique de 120,7 TWh (hausse de 10,4 % par rapport à 2019) et par une baisse de la consommation du fait de la situation sanitaire.

Sur le dernier trimestre 2020, 637 MW de nouvelles installations ont été raccordés aux réseaux d'électricité métropolitains, dont 366 MW pour l'éolien et 183 MW pour le solaire photovoltaïque<sup>1</sup>.

Le parc éolien atteint 17 616 MW au 31 décembre 2020, avec 366 MW raccordés sur le dernier trimestre. Sur l'année, la croissance s'élève à 1 105 MW. A fin 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) vise un parc de 24 100 MW, ce qui supposera le raccordement en moyenne de 2 200 MW/an sur les trois prochaines années. La filière a produit 11,9 TWh sur le dernier trimestre et 39,7 TWh sur les douze derniers mois, en hausse de 17,3 % par rapport à l'année précédente. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève à 8,8 % sur l'année, en hausse de 1,7 point par rapport au niveau record de 2019, et à 9,4 % sur le dernier trimestre de l'année. Il s'élève même à 13,6 % et 11,3 % respectivement aux mois de février et d'octobre.

<sup>1</sup> Ces données sont provisoires et sont susceptibles d'évoluer à la hausse une fois les vérifications et consolidations de données effectuées.

La puissance du **parc solaire** s'élève à 10 387 MW au 31 décembre 2020, avec 183 MW raccordés au cours du dernier trimestre. Sur l'année, 820 MW ont été raccordés. A fin 2023, la PPE vise un parc de 20 100 MW, ce qui supposera le raccordement en moyenne de 3 300 MW/an sur les trois prochaines années.

Avec 1,8 TWh produit au dernier trimestre et 12,6 TWh en 2020, en hausse de 2,5 % par rapport à 2019, la filière solaire confirme son développement et couvre 2,8 % de la consommation électrique annuelle (contre 2,6 % en 2019). En mai et juillet 2020, un taux record de 5 % a été atteint.

Le **parc hydroélectrique** est en très légère hausse avec une puissance installée de 25 732 MW, en hausse de 28 MW sur l'année. L'objectif d'un parc hors Corse de 25 700 MW à fin 2023 est ainsi atteint à 99,3 % (parc hors Corse de 25 508 MW).

La production hydroélectrique renouvelable a atteint 60,8 TWh en 2020, en hausse de 9,3 % par rapport à 2019. Au dernier trimestre, cette production s'établissait à 14,2 TWh. Le taux de couverture de la consommation par l'hydroélectricité renouvelable est de 13,5 % pour l'année 2020 et de 11,3 % pour le dernier trimestre.

La **filière bioénergies électriques** atteint une puissance installée de 2 171 MW, avec 86 MW de nouvelles capacités dont 27 MW raccordés sur le dernier trimestre 2020.

Sa production s'est élevée à 7,6 TWh sur l'année 2020, en légère baisse de 0,3 % par rapport à 2019. La filière couvre ainsi 1,7 % de l'électricité consommée en 2020.

*Afin de répondre aux objectifs de la Loi Energie-Climat de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

*Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020, élaboré chaque trimestre par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE, Opérateurs de Réseaux d'Énergie. Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.*

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

#### **Contacts presse :**

SER – Gilles CORMAN ([gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr)) – 06 73 88 71 18

RTE – Perrine MAS ([perrine.mas@rte-france.com](mailto:perrine.mas@rte-france.com)) – 01 41 02 12 79

Enedis – Johanna SLAMA ([johanna.slama@enedis.fr](mailto:johanna.slama@enedis.fr)) – 01 47 74 75 98

Agence ORE – Isabelle MBAS ([isabelle.mbas@agenceore.fr](mailto:isabelle.mbas@agenceore.fr)) – 06 20 88 42 40